

**VILLE DE BÉCANCOUR**, le lundi vingt-quatre août deux mille vingt (24 août 2020).

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal de Ville de Bécancour, tenue le lundi vingt-quatre août deux mille vingt (24 août 2020) à 15 h, à huis clos, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Bécancour, à laquelle sont présents :

Monsieur Fernand Croteau	Conseiller	poste numéro 1
Monsieur Raymond St-Onge	Conseiller	poste numéro 2
Monsieur Pierre Moras	Conseiller	poste numéro 3
Monsieur Mario Gagné	Conseiller	poste numéro 4
Monsieur Denis Vouligny	Conseiller	poste numéro 5
Madame Carmen L. Pratte	Conseillère	poste numéro 6

**MEMBRES DU CONSEIL** formant quorum et monsieur Jean-Marc Girouard, directeur général et assistant greffier.

Monsieur le maire Jean-Guy Dubois et M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves, greffière, sont absents.

**SOUS** la présidence du maire suppléant, monsieur Denis Vouligny.

### **AVIS DE CONVOCATION**

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) signé par les membres du conseil, l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 21 août 2020.

Monsieur Vouligny explique que toutes les résolutions sont réputées adoptées à l'unanimité si personne ne demande le vote.

### **RÉSOLUTION 20-249**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION DE Monsieur Mario Gagné**

**IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **RÉSOLUTION 20-250**

#### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À FINANCER PAR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019**

**SUR PROPOSITION DE Monsieur Pierre Moras**

**IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Le conseil municipal finance, par le budget de fonctionnement 2019, les dépenses d'investissement, pour une somme de **deux millions quatre cent dix-sept mille trois cent douze dollars (2 417 312 \$)**, détaillées comme suit :

<b>Projets Règlements</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
R365 modifié par le R368 de la MRC de Bécancour	Services professionnels et demandes de permis pour l'implantation d'un réseau de fibre optique	371 775 \$
R366 modifié par le R369 de la MRC de Bécancour	Construction d'un réseau de fibre optique	2 045 537 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>2 417 312 \$</b>

**ADOPTÉE**

Période d'intervention des membres du conseil.

Période de questions.

Aucune question n'a été reçue pour cette séance.

**RÉSOLUTION 20-251**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**SUR PROPOSITION DE Madame Carmen L. Pratte**

**IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Le conseil municipal lève la présente séance à 15 h 06.

**ADOPTÉE**

- Je, Denis Vouligny, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

\_\_\_\_\_  
**Denis Vouligny, maire suppléant**

\_\_\_\_\_  
**Jean-Marc Girouard, assistant greffier**